

Cadre juridique :

- Ordonnance n°2014-806 du 17 juillet 2014 portant dispositions applicables à l'UAG
- Loi n° 2015-737 du 25 juin 2015 portant transformation de l'UA
- Code de l'Education Nationale : Art L781-1 dispositions applicables à l'UA

En vertu du principe d'unité, l'UA est un établissement unique constitué de 2 pôles universitaires autonomes.

Le principe d'autonomie des pôles universitaires est un principe essentiel d'organisation de l'UA. A ce titre, (...) chaque pôle dispose d'une réelle autonomie, notamment en matière stratégique, financière et d'organisation.... (II) assure l'administration des affaires concernant le pôle et à vocation à prendre les décisions pour l'ensemble des compétences qui peuvent le mieux être mises en œuvre à leur échelon (Statuts de l'UA approuvé par le CA le 23 juin 2016)

Organisation de l'Etablissement en trois entités :

- Administration générale
- Entités transversales : Composantes (faculté de médecine – 2 écoles doctorales) ; services transversaux (DSIN, SCD, DOSIP, SUAPS, SUMMPS).
- Pôles universitaires (972 : 3 campus & 5 composantes – 971 : 3 campus & 7 composantes).

• Le Budget du Pôle Universitaire de Martinique

- Le budget de Fonctionnement présenté pour 2019 est comme suit :
 - Dotation ministérielle : 866 000 €
 - Droits universitaires : 282 162 €
 - Dotation fléchée : 24 000 €
 - Taxe d'apprentissage : 29 912 €
 - Subvention CTM : 856 247 €
 - Autres recettes : 532 929 € (convention, locations)

=> Le budget réinjecté dans l'économie locale est à hauteur de **2,6 millions d'euros**.

Les charges d'exploitation potentielles des 3 campus du pôle Martinique s'élèvent à plus de **1,7 million d'euros**, dont plus de **650 000 €/ an de charge d'EDF**.

La dotation ministérielle ne couvre que 50% des charges d'exploitation des campus.

Depuis la création de l'Université des Antilles en 2015, la dotation de fonctionnement du Ministère est répartie selon une clé de répartition 60% (Pôle 971) et 40% (pôle 972). Les critères de répartition adoptés au CA du 24/04/2018 ramènent cette clé à **66,36% (971) et 33,64% (972)**.

Impact : Diminution de la dotation de 66 000 € du budget primitif 2019 soit environ 10% voté au CA du 27/11/18.

- La masse salariale :

Au BP 2019, la masse salariale disponible de l'UA est de **75.052.846 €**

Données transmises par le Vice-Président délégué aux Moyens :

Masse salariale Guadeloupe : 28 981 129,55 €

Masse salariale Martinique : 25 366 502,43 €

Propositions soumises en réunion de dialogue de gestion du 13/11/18 :

	Masse salariale	Ponderation	Masse salariale pondérée	Ecart de MS à l'équilibre
Guadeloupe	28 981 129,55 €	66,36	36 065 088,58 €	-7 083 959,03 €
Martinique	25 366 502,43 €	33,64	18 282 543,40 €	7 083 959,03 €
PUR'S	54 347 631,97 €	100	54 347 631,97 €	0,00 €

• Les ressources humaines du Pôle Universitaire de Martinique

➤ Les emplois d'enseignants et enseignants-chercheurs :

Représentent une enveloppe potentielle d'heures d'enseignement de près de **48 000 heures, exprimées en heures équivalent TD (HETD)**.

Les maquettes des diplômes (2018-2019) représentent quant à elles un nombre d'heures maquette (toutes composantes) de près de **50 200 HETD (charge d'enseignement tenant compte des effectifs étudiants)**.

⇒ **Soit un écart de – 1 200 HETD (équivalent 7 postes d'enseignants-chercheurs)**

Dans les services statutaires des enseignants, il faut tenir compte des heures affectées aux activités du Référentiel d'Equivalences Horaires (direction de composante, direction des études, encadrement de stages...) soit 5200 HETD (réf. 2017-2018).

⇒ **Manque à gagner en termes d'enseignements = (48 000 (enveloppe potentielle) – 5200 HETD référentiel) – 50 200 HETD de maquettes = 7400 HETD (équivalent à 39 postes d'enseignants-chercheurs).**

Ainsi, pour réaliser les maquettes d'enseignement actuellement accréditées, il y a un déficit équivalent à 46 postes d'enseignants sur le pôle Martinique.

➤ Les heures complémentaires :

En référence à l'année universitaire 2017-2018, le volume moyen d'heures complémentaires consommé sur le pôle Martinique **est de 24.000 HETD** ce qui représente un montant de **1.248.000 €**. Cette enveloppe permet de payer les activités support pédagogiques et administratives, les chargés d'enseignements vacataires dont les professionnels.

Une enveloppe de **21 000 HETD** a été votée au CA extraordinaire du 23 octobre 2017 pour l'ensemble de l'Etablissement (*recours près du tribunal administratif en cours*).

Pour le pôle Martinique, l'application des nouvelles clés de répartition réduirait l'enveloppe à $21\ 000 \times 0,3364 = 7064$ HETD.

⇒ **Manque à gagner potentiel de $24.000 - 7064 = 16.936$ HETD** ce qui représente un montant de **880.672 €**.

Ainsi, avec un tel manque à gagner potentiel, comment assumer les activités pédagogiques et administratives, recruter les personnels vacataires, professionnels notamment, qui apportent une valeur ajoutée indiscutable aux diplômes délivrés ?

• La formation sur le pôle universitaire de Martinique

➤ L'offre de formation :

La nouvelle offre a été accréditée pour la période 2017-2020.

Pour le pôle universitaire de Martinique, 43 mentions ont été proposées pour accréditation, 7 non pas été retenues soit 36 mentions existantes.

Formations nouvelles accréditées

- Licence générale (3) : Art, Sciences de l'éducation, Information-Communication, 2 nouveaux parcours dans la licence de Droit (parcours CUPGE préparation aux concours des IEP accessible en bac +1 - Parcours Administration Publique).
- Master (5) : LLCER parcours études créoles, Études culturelles, Monnaie Banques finances assurances, Histoire civilisation et patrimoine en ligne, Gestion de l'environnement.
- Licences Professionnelles (11) : Métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles, Guide-conférencier, Banque-Assurance, Activités juridiques : métiers du droit de l'environnement, Assistant juridique, Logistique de pilotage des flux, Commerce et distribution, Gestion des organisations de l'économie sociale et solidaire, Management et gestion des organisations, Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable, Métiers de l'informatique : applications web.

Formations nouvelles non accréditées

- 3 licences et 4 masters : licences Histoire/Histoire de l'Art et Archéologie, Sciences sociales, Administration publique ; masters Sciences sociales, Génie des procédés et des bioprocédés, Comptabilité contrôle audit, Economie de l'entreprise et des marchés.
- Qui avaient reçu un avis favorable des experts nationaux du Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur
- Qui ont reçu un accueil très favorable : 417 élèves et étudiants inscrits début juillet 2018
- Qui étaient réclamées par les socioprofessionnels avec des emplois à la clef

Dans la campagne 2018-2019 de PARCOURSUP, près de **4500 primo entrants (bacheliers) ont candidatés pour le pôle universitaire Martinique**. 1199 candidats ont été appelés dont 1113 propositions acceptées sans attente.

- Les effectifs étudiants 2018 2019
- Effectifs d'inscrits au 8/11/18 hors doctorat : **5011** (payés), **5320** (avec attentes de paiement).
- Effectifs inscrits en 1^{ère} année de licence : 1832 (dont 1242 primo entrants).
- Effectif inscrits 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} années de licence : 3392.
- Effectifs inscrits en Master : 1139
- Effectifs inscrits en DU, DES médecine, C2I : 789

Notre territoire de Martinique alimente en bacheliers et en étudiants de Martinique des composantes implantées uniquement sur le pôle Guadeloupe, soit près de 586 étudiants martiniquais qui se sont inscrits cette année sur le pôle Guadeloupe, faute des formations de leur choix sur le territoire de Martinique :

- UFR STAPS (**123 étudiants d'origine martiniquaise - 20% des effectifs**)
- 2^{ème}, 3^{ème} & 4^{ème} années de médecine (**349 étudiants d'origine martiniquaise**)
- UFR SEN : **114 étudiants d'origine martiniquaise**

- Les axes de développement prioritaires et urgents :

Formation initiale

- **Ouvrir dans les meilleurs délais un master et une formation d'ingénieur en sciences expérimentales.**
- Renforcer l'innovation pédagogique en intégrant les enjeux du numérique, l'enseignement à distance notamment.
- Développer les co-diplomations avec les universités caribéennes et d'Amérique du Nord.
- Favoriser l'alternance dans les formations.
- Développer les outils de pilotage pédagogique et de suivi en matière de formation et d'insertion professionnelle.
- Soutenir la réussite et l'insertion : mise en place d'atelier (club oratoire et leadership), séances de coaching à destination des étudiants.

Formation tout au long de la vie

- Organiser un véritable service polaire de formation tout au long de la vie, renforcer les ressources humaines.
- Développer l'offre de formation qualifiante, certifiante à destination des partenaires publics et privés pour les accompagner dans les mutations organisationnelles, technologiques, démographiques.
- Inscrire les formations au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Insertion professionnelle

- Mettre en place un Observatoire de la Vie Etudiante polaire.
- Développer le dispositif d'insertion (stage/job dating, déploiement du dispositif « Contrat de Professionnalisation Universitaire »).
- Soutenir l'entreprenariat via le développement du Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entreprenariat (PEPITE) et du Diplôme Etudiant Entrepreneur (D2E).

• **L'administration déconcentrée au service de l'autonomie polaire**

➤ La situation actuelle :

7 services déconcentrés proposés

- Affaires générales
- Ressources Humaines
- Affaires financières et comptables
- Affaires institutionnelles et juridiques
- Affaires intérieures, scolarité
- Maintenance et logistique
- Développement et soutien des projets structurants et innovants

Les effectifs

- 12 personnels titulaires (2 cat. A – 4 cat. B – 6 cat. C)
- 3 personnels contractuels CDI (3 cat. C)
- 5 personnels contractuels CDD (4 cat. B – 1 cat. C)

➤ Les axes de développement :

- Pérenniser des emplois ciblés de personnels contractuels en CDD
- Optimiser la vie administrative pour mobiliser le plein potentiel de tous (administratifs, enseignants, chercheurs)
- Mettre en place des plateformes de mutualisation polaire des fonctions supports
- Elaboration des recueils des procédures formalisant les circuits d'instruction, de décision, et de diffusion des informations
- Déployer les outils de pilotage, de gestion partagée, et de contrôle interne
- Valoriser les compétences et mettre en place la Gestion Prévisionnelle des Effectifs et des Carrières (GPEC)

Moyens nécessaires

- Pour assurer correctement son autonomie administrative telle qu'elle est prévue par la loi, le pôle Martinique doit impérativement étoffer ses équipes avec :
 - 3 supports de postes cat. A pour encadrement des pôles affaires intérieures/scolarité, juridique/institutionnel, affaires financières et comptables,
 - 3 supports de postes de catégorie B pour déploiement/renforcement des pôles finances, projets structurants et innovants, secrétariat de direction,
 - 3 supports de poste de catégorie C pour pérennisation des agents contractuels et création d'une conciergerie.
- Acquisition d'outils de gestion, de pilotage et de système d'information.
- Formation continue du personnel

Etat des lieux en matière de formation du personnel

- Des actions de formation du personnel uniquement dédiée au pôle Guadeloupe : 90 000 euros de budget pour 2018 (1 seul personnel du pôle a pu bénéficier d'une formation sur budget UA).

• **Les infrastructures du pôle universitaire de Martinique:**

- Infrastructures actuelles :

Plus de 36 000 m² de bâtis

- 33 bâtiments dont une résidence universitaire) répartis sur 2 campus.
- 1 campus dans les locaux du CHU de la Meynard dont la charge de location des locaux supportée par le pôle.

- Développement immobilier en cours :

Environ 3.292.000 € d'opération de travaux inscrits au programme pluriannuel d'investissement (PPI) 2018-2019

- Réfection loge entrée
- Mise aux normes amphithéâtre Michel Louis
- Aménagement d'espaces pour la recherche
- Aménagements de parkings pour les étudiants
- Aménagement d'une salle multiplexe
- Mise aux normes des systèmes incendie

Le Pôle Universitaire de Santé

- Le futur PUS accueillera l'essentiel des formations paramédicales et du PACES dans l'environnement proche du CHU de FDF.
- Livraison prévisionnelle pour la rentrée universitaire 2020.

- Les besoins de développements dans le cadre du plan de convergence 2019-2021 :

Propositions à hauteur de 59,6 millions d'euros :

- Bâtiments de Recherche pluridisciplinaire
- Maison de la Vie Etudiante
- Réhabilitation des UFR LSH et FDE
- Création d'un pôle de formation numérique innovant
- Création d'un Data Center
- Développement des énergies renouvelables et de la transition écologique des campus.

• **La Recherche sur le pôle universitaire de Martinique**

- L'existant :

Entités de recherche présentes sur le pôle Martinique :

- 6 équipes d'accueil
- 1 équipe d'accueil accréditée illégalement (L3MA) (recours près du MESRI)
- 2 UMR

L'équipe d'accueil BIO2M (sciences expérimentales) demandée pour l'accréditation 2017-2021 a été refusée.

Conséquences : 7 enseignants-chercheurs, 3 chercheurs associés et 5 doctorants en déshérence, sans possibilités décentes de rattachement à l'UA.

Cellule d'appui aux porteurs de projets :

- Créée en 2017 par l'établissement sur chacun des pôles universitaires.

- 1 personnel contractuel CDD en charge de toutes les missions de cette cellule : veille scientifique, accompagnement des porteurs de projets pour le montage des dossiers de financements, suivi administratif et financier des dossiers jusqu'à l'exécution finale des programmes.
 - **Aucun moyen humain pérenne dédié pour le pôle Martinique à la différence du pôle Guadeloupe.**
- La répartition des moyens alloués à la Recherche

Budget 2019 alloué à la Recherche :

- 700 000 € pour l'UA à répartir entre les pôles Martinique et Guadeloupe

Critères de répartition votés au Conseil d'Administration du 27 septembre 2018 :

Sans validation par les instances polaires

Critère	Symbole	Coefficient
Nombre de titulaires de l'UA (MCF, PR, CR, DR) produisant parmi les membres permanents actuels de l'unité de recherche	P	1
Nombre de thèses soutenues sur les 5 dernières années	T	1
Nombre d'HDR soutenues sur les 5 dernières années	H	1
Nombre de Master adossés à l'unité de recherche	M	0,25
Nombre de titulaires de l'UA (MCF, PR, CR, DR) non producteurs mais actifs en recherche parmi les membres permanents de l'unité de recherche	NP	0,15
Activité globale de l'unité sur les 5 dernières années	A	0,2

Cette note est calculée de la manière suivante :

$$N = P + T + H + 0,25 * M + 0,15 * NP + 0,2 * A$$

Conséquences : les instances polaires procèdent à l'établissement de critères de répartition harmonisés entre les deux pôles universitaires. La répartition des moyens alloués en 2019 aux unités de recherche est en stand by.

➤ Les besoins de développement :

- Mettre en place un véritable service d'appui et de valorisation de la recherche avec les personnels dédiés et les moyens logistiques nécessaires.
- **Développer la recherche en sciences expérimentales en renforçant les ressources humaines (chercheurs, personnels supports administratifs et techniques).**
- **Construction du bâtiment de Recherche pluridisciplinaire : 20 millions d'euros estimés- étude de pré programmation en cours.**
- Développer la bibliothèque numérique de recherche en mathématiques (BNRMI)
- Consolider la bibliothèque virtuelle de recherche sur la Caraïbe et la Région Amazonie (MANIOC)

• **Le pôle universitaire de Martinique et l'International**

➤ L'existant :

- Le pôle universitaire accueille en moyenne une soixantaine d'étudiants internationaux (programme Erasmus) chaque année.
- Les étudiants du pôle Martinique réalisent moins de cinq voyages pédagogiques par an dans la zone Caraïbe.

➤ Les axes de développement :

- Accentuer la mobilité internationale des étudiants, valoriser les Erasmus Days.
- Déployer la co-diplomations avec les universités de la Caraïbe et de l'Amérique du Nord, notamment le Québec.

- Mettre en place le Réseau Régional Multi Acteurs (RRAM) de coopération régionale – plateforme transatlantique.